

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE**4^e CONFÉRENCE RÉGIONALE DES DIRECTEURS DES SERVICES STATISTIQUE ET PLANIFICATION**

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 22-26 juillet 2013)

Séance 2 : Statistiques sur l'éducation

(Document présenté par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique)

RÉSUMÉ

1. Les pays océaniques ont admis qu'il est important de disposer d'informations fiables pour la prise de décisions, comme en témoigne le Plan pour le Pacifique qui préconise la modernisation et le développement des systèmes d'informations et des bases de données statistiques.
2. L'amélioration des statistiques sur l'éducation (qualité, actualité) et des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (Education Management Information System — EMIS) constitue l'une des quatre priorités stratégiques de la première phase (2011-2014) de la Stratégie décennale océanique sur la statistique 2011-2020.

Principaux résultats

3. Pour engager des travaux en ce sens, la Division statistique pour le développement a recruté en 2011 un spécialiste des bases de données/éducation afin d'aider les pays membres à produire, à actualiser et à exploiter des informations extraites des bases de données sur l'éducation (EMIS).
4. Les principaux accomplissements du projet à ce jour sont :
 - a. la constitution d'un portail convivial et complet, disponible en ligne, présentant des statistiques sur l'éducation dans les États et Territoires insulaires océaniques (ÉTIO) (www.spc.int/prism), et des rapports sur les indicateurs internationaux de l'éducation (OMD, indicateurs minima du développement national, et Cadre océanique de développement de l'enseignement) ;
 - b. l'élaboration d'un module normalisé sur l'éducation à inclure dans les enquêtes auprès des ménages dans les pays océaniques ;
 - c. la production de projections sur la population d'âge scolaire, au niveau national et infranational, par âge et sexe ; et
 - d. élaboration de profils sur l'accès à l'éducation et l'égalité face à l'éducation dans les pays insulaires océaniques.

Principales difficultés rencontrées

5. La réunion des Ministres océaniques de l'éducation de 2012 ainsi qu'une brève étude du secteur réalisée plus récemment ont mis en évidence tout un ensemble de difficultés et de défaillances communes liées aux systèmes EMIS, qui attestent un manque de coordination dans la mise en œuvre de ces systèmes dans le Pacifique.
6. Un appui extérieur devra être apporté aux pays pour résoudre divers problèmes techniques tels que le maintien des procédures régulières de collecte, de traitement, d'analyse, de notification et d'exploitation des données, pour lesquels des conseils techniques de qualité devront leur être régulièrement fournis pendant une période prolongée. Même s'il ne s'agit pas d'une tâche hautement complexe, la gestion des données et l'utilisation optimale des technologies de l'information (notamment les bases de données) exigent des compétences techniques qui ne sont pas systématiquement disponibles dans les pays insulaires océaniques.

Mesures proposées pour aller de l'avant/recommandations

7. Pour résoudre cette difficulté, il est proposé de créer à la CPS un service régional d'appui à la mise en œuvre des systèmes EMIS afin de favoriser la coordination de l'assistance apportée aux pays de la région dans ce domaine. Cela permettrait de répondre aux demandes des pays en intervenant sur une base régionale, sous-régionale ou bilatérale.
8. Le service régional proposé serait hébergé à la CPS ainsi qu'au Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique à compter du début de 2014.
9. La coordination interinstitutionnelle étant essentielle pour le succès global de cette entreprise, le Groupe d'entente de Brisbane pourrait être considéré comme un modèle régional de coordination et de collaboration technique interinstitutionnelle, à la fois viable et efficace dans le secteur de l'éducation.